

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 MARS

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le général Boulanger se propose de détruire l'École polytechnique et l'École de Saint-Cyr. Il le fait dans l'intérêt de la démocratie. Il est évident que des jeunes gens ayant passé sept à huit années dans les lycées à piocher le baccalauréat d'abord et l'x et l'y après, ne sont pas du tout des démocrates, comme on l'entend dans les nouvelles couches. Ils ont conservé de leurs études grecques et latines un certain dédain pour la démagogie, qui n'est plus dans les mœurs du jour. Il faut, au contraire, que le démagogue soit d'autant plus honoré qu'il est plus ignorant, puisqu'il occupe le haut du pavé. Détruire l'École polytechnique et Saint-Cyr, exiger que tous les officiers de l'armée sortent des rangs, c'est le triomphe de la démocratie, puisque pour entrer dans les Ecoles spéciales nouvelles on tiendra surtout compte des vertus civiques et très peu de l'instruction. Il y a ensuite une autre considération qui n'a pas été développée dans la lettre adressée par le général Boulanger à la commission, mais qui l'est depuis quelques jours par ses amis. L'École polytechnique et Saint-Cyr seraient, d'après les organes officiels du général Boulanger, des jésuitières ; l'esprit de corps s'y serait développé d'une façon désastreuse. Un polytechnicien dans l'armée serait fier de l'instruction qu'il aurait acquise à l'École. C'est détestable.

Nous avons été habitués, depuis si longtemps, à entendre vanter par tous les républicains l'établissement de l'École polytechnique comme la plus grande œuvre de la première République, que le projet de sa destruction par nos maîtres du jour nous laisse un peu interdits. Mais quand on tient, dans un intérêt de parti, à détruire l'armée, tous les moyens sont bons. En France, depuis la Révolution, notre corps d'officiers se recrute dans les Ecoles spéciales. N'ayant pas, comme la Prusse, cette petite noblesse

pauvre dont les électeurs de Brandebourg d'abord, les rois de Prusse ensuite, ont su tirer tant de profits et constituer avec elle un des plus remarquables corps d'officiers de l'Europe, et une des plus solides armées, nous avons compris que si, en France, les classes aristocratiques ne pouvaient plus avoir de privilège, il fallait, dans un pays d'égalité, constituer un corps d'officiers à l'aide de l'élite de la jeunesse laborieuse. C'est ce qu'on avait fait avec l'École polytechnique et Saint-Cyr, tout en laissant dans toutes les armes une place et des droits à l'avancement aux engagés.

C'est ce que veut détruire le général Boulanger. Il y a dans son projet quelque chose d'assez curieux. L'École polytechnique cessant d'être ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire de fournir des ingénieurs et des officiers au génie, à l'artillerie et à la marine, n'aurait plus qu'une fonction : celle de faire des ingénieurs. C'est précisément le renversement de toutes les idées reçues lors de la création de l'École polytechnique.

Il est assez probable, nous l'espérons du moins, que les projets du ministre de la guerre seront repoussés par les Chambres et qu'on ne détruira pas encore un corps d'officiers qui est une des gloires de la France ; mais parler seulement de détruire l'École polytechnique et Saint-Cyr est un signe des temps. Il prouve que la démocratie a la haine de toutes les supériorités.

Après ces grandes Ecoles, viendra le tour de l'École normale et la domestication des professeurs des Facultés.

Les pygmées républicains veulent tout niveler à leur taille, et ne pouvant plus, comme les ancêtres géants, couper les têtes, ils entendent supprimer toutes les supériorités qui les gênent. A. LENTHÉRIC.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

M. de Maby, président de la commission de l'armée, vient d'écrire au général Bou-

langer pour le remercier des sentiments exprimés dans sa dernière lettre.

LA TRIPLE ALLIANCE

On télégraphie de Londres, 18 mars, au Paris :

« Dans les sphères diplomatiques, beaucoup de personnes pensent que le renouvellement du traité entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne est signé depuis plusieurs jours sur les bases se résumant ainsi : alliance défensive pour le maintien du statu quo dans la Méditerranée et sur les frontières terrestres. »

On télégraphie de Berlin au Daily Telegraph :

« J'apprends de source très autorisée que le point principal en ce qui concerne le traité n'est pas seulement la lettre même de la convention, mais un complet accord entre les trois puissances signataires, lequel accord s'étend à l'Angleterre sur quelques questions importantes. »

« Conséquemment, l'assistance qui serait donnée par un des combattants, dans certaines éventualités, ne serait pas limitée aux secours promis par les stipulations écrites. »

Le correspondant du Daily News télégraphie à ce journal :

« D'après des renseignements que je tiens d'excellente source, la police est très alarmée des découvertes faites ces jours derniers. »

« De nombreux groupes de nihilistes, complètement organisés, se tiennent, dit-on, cachés à Saint-Petersbourg, n'attendant pour agir qu'un ordre du comité exécutif ; et les groupes n'existent pas seulement dans la capitale ; il y en a de disséminés sur toute l'étendue de l'Empire. »

« Aujourd'hui les « dvorniks », ou concierges, ont été convoqués à la préfecture de police ; ils ont été invités à donner les renseignements qu'ils ont pu recueillir sur les menées nihilistes. »

thall, un feu roulant, un chassé-croisé. Ils se donnaient la réplique comme la raquette, dans une partie animée, renvoie le volant. De plus, ils ne négligeaient pas, comme par incident, de faire l'éloge de la douce Charlotte. Le baron remerciait chaleureusement M^{lle} Norra d'être venue près de sa fille orpheline. Que de reconnaissance, que d'affection elle devait à cette seconde mère ; mais elle n'y faillirait pas avec son excellent cœur ; n'est-ce pas, Charlotte ?

Et Charlotte, dont le teint délicat s'empourprait, répondait :

— Non, mon père, je n'y faillirai pas.

La cloche du dîner vint interrompre la causerie. Le baron offrit le bras à sa sœur ; Herbert arrondit le sien devant l'héritière, et tous les quatre passèrent dans une salle à manger sonore et voûtée.

On se mit à table.

En Allemagne, l'appétit n'est pas seulement remarquable ; il est effrayant. De plus, le baron Frédéric tenait à se montrer largement hospitalier ; aussi, tous servis dans l'argenterie massive, les mets succédaient aux mets : bœuf aux confitures, civet de lièvre agrémenté de pruneaux, chevreuil aux oranges, pintade à la poitrine marbrée de truffes, jambon appétissant dans sa couronne de gelée transparente, et, pour dessert, des fruits glacés de toutes sortes, ainsi qu'une immense tartre ornée d'une Germania. Le vin coulait à flots,

le nectar des grands crus. Mais Herbert, si joyeux convive d'habitude, tendait distraitement son verre. Il ne prêtait qu'une demi-attention à tout ce qui l'entourait, l'interminable conversation de son hôte le fatiguait, et la pruneau azurée de Charlotte, levée vers la corniche, tandis que ses dents blanches grignotaient délicatement les pâtisseries allemandes, ne le charmait guère. A peine entendait-il Norra de Bergenthal, qui lui redisait les perfections infinies de sa nièce, et sa pensée, pendant qu'il répondait distraitement, errait sous les futaies givrées. Il revoyait, dans le bois blanchi par la neige, le traîneau et la vision au manchon de zibeline. Si Charlotte avait eu ce divin visage !...

Une exclamation du baron Frédéric vint interrompre le cours de sa rêverie :

— Eh ! mon cher, vous ne buvez plus... Allons, vous qui tenez tête sans fléchir aux plus rudes jouteurs, tendez votre verre... Dégustez-moi ce vin du Rhin.

— Merci, faisait Herbert ; je vous rends grâce.

— Allez-vous prendre peur pour quelques rasades ? Tous, ici, nous connaissons notre histoire et n'ignorons pas que nos ancêtres s'en donnaient largement. Que de fois nos empereurs ont abandonné le sceptre pour tenir en main le hanap !

Le baron, renversé sur sa chaise, tenait à la hauteur de ses yeux mi-clos son verre de Johan-

» Des recherches spéciales sont faites concernant les agissements d'un jeune homme qui paraît être l'un des chefs de la conspiration. »

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE. — La Gazette de l'Allemagne du Nord signale l'émigration constante d'un grand nombre de jeunes Alsaciens-Lorrains qui se rendent en France pour y faire leur carrière comme sous-officiers dans l'armée.

Les appréhensions et les inquiétudes que provoquent, en Alsace-Lorraine, les menaces de la presse officielle allemande et les premières mesures de rigueur qui ont été prises se sont déjà manifestées à la Délégation en ce moment réunie à Strasbourg.

Après M. Grad, M. l'abbé Winterer a protesté contre ces mesures, dont le seul but est de punir les Alsaciens-Lorrains coupables d'être restés fidèles à leurs plus chères espérances.

Le sous-secrétaire d'Etat, M. de Puttkamer, a répliqué :

« Les mesures que se propose de prendre le gouvernement ne sauraient être soumises à la critique de la Délégation ; les fonctionnaires sont des serviteurs de l'empereur et non de la Chambre alsacienne ;

« Ce n'est pas le résultat de la campagne électorale, mais l'esprit dans lequel cette campagne a été conduite qui a décidé le gouvernement à prendre des mesures. Elles seront appliquées sans qu'on se préoccupe si elles plaisent ou non. Le gouvernement a reconnu que le moment est venu où des mesures, d'un caractère plus rigoureux que lui-même ne le désirerait, sont devenues nécessaires. »

L'Alsace-Lorraine doit donc se tenir pour avertie ; non seulement elle restera placée sous un régime d'exception ; mais ce régime sera celui de la dictature de l'état de siège.

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Herbert ne tarda pas à constater que l'héritière était de médiocre intelligence. Pourtant, la blonde Allemande apportait à la conquête toutes ses armes. Si l'esprit, chez elle, ne pétillait pas, elle avait un pied de fort gracieuse tournure, d'autant plus remarquable que c'est très rare en Germanie ; un de ces petits pieds chaussés si juste, qu'ils sont faits non pour s'en servir, mais pour les montrer ; et, habilement, dans une pose qu'elle croyait naturelle, elle avançait, sous les tuyaux qui bordaient sa jupe, ce pied de fée, chaussé d'un petit soulier mordu. Et puis encore. Oh ! ce pied mignon n'était pas l'arme unique : on avait appris à Charlotte à faire jouer le brillant de sa pruneau en contemplant les corniches ; et, sans cesse, elle levait, sur la rosace du plafond, son grand œil d'azur.

Si l'héritière parlait peu, sa tante Norra pouvait rivaliser de loquacité avec son noble frère. C'était, entre le baron Frédéric et M^{lle} de Bergen-

nisberg ; sa main était agitée d'un tremblement, mais si léger, que le liquide ne se répandait pas. Puis, se levant, il s'écria d'une voix tonnante :

— Je bois à la gloire, dans ce qu'elle a de plus auguste, en buvant au souverain de notre pays. Je bois à la bravoure, dans ce qu'elle a de plus intrépide, en buvant au lieutenant de Jörn-Brabourg. Je bois à la beauté, dans ce qu'elle a de plus poétique, en buvant à ma bien-simée Charlotte.

Les verres se choquèrent ; mais, à partir de ce toast, le tremblement des mains du baron Frédéric s'accrut et son visage se teignit d'écarlate. Cependant il marchait droit lorsque, de nouveau, avec un sourire dans sa face vermeillonnée, il offrit son bras à M^{lle} de Bergenthal.

Les quatre dîneurs, au mieux réconfortés, passèrent dans un petit salon où, sur un guéridon, les liqueurs étaient servies. C'était une pièce différant entièrement du froid et solennel appartement destiné aux réceptions. Les sièges étaient légers, en bois doré, les tables coquettes avec des tapis en peluches brodés, armoriés ; partout le cygne d'argent des Bergenthal sur fond d'azur. Des vases de Saxe, placés sur la console, s'échappaient un parfum de lilas blanc et de violettes fraîchement coupées, les fleurs préférées de Charlotte, cultivées avec soin dans les serres du château.

Mais Herbert n'aperçut pas, dès le premier instant, l'élégance de ce salon fleuri, son regard

LE CRIME DE LA RUE MONTAIGNE

Un triple crime a été commis, jeudi, dans la maison portant le n° 47 de la rue Montaigne, à Paris. Trois femmes ont été trouvées assassinées.

Dans cette maison, la fille Marie Regnault, âgée de trente-huit ans, surnommée Montille, occupait au 3^e étage, au prix de 3,600 francs, un appartement.

Avant-hier matin, sa cuisinière descendit à sept heures et demie, comme à l'ordinaire, pour préparer le déjeuner du matin; elle frappa plusieurs fois à la porte, sonna sans pouvoir se faire ouvrir par la femme de chambre, qui avait l'habitude de la recevoir tous les matins.

Elle descendit chez la concierge fort inquiète et remonta avec cette dernière; les deux femmes recommencèrent à frapper et à sonner pendant un quart d'heure; cette fois-ci, étonnées de n'entendre aucun bruit à l'intérieur de l'appartement, elles résolurent de prévenir le commissaire de police.

Le concierge se rendit immédiatement chez M. Créneau, commissaire de police du quartier, qui vint accompagné d'un serrurier.

La porte d'entrée fut forcée et un horrible spectacle s'offrit à ses yeux.

Marie Regnault, en chemise, la gorge coupée et baignant dans une mare de sang, était étendue tout de son long sur la descente de lit; le cadavre était recouvert avec un dessus de lit en satin.

Dans une petite pièce à côté, il trouva la femme de chambre, Annette Gremeret; la gorge tranchée et, non loin de là, dans le lit, la fille de cette dernière, la petite Marie, âgée de onze ans.

Partout des mares de sang.

Le vol était évidemment le mobile de ce triple crime, car l'assassin avait essayé d'ouvrir un coffre-fort qui portait les traces de mains ensanglantées; de plus, au pied de ce coffre-fort, on ramassa un trousseau de clefs plein de sang.

L'assassin ne pouvant pas trouver le chiffre, dut renoncer à forcer la serrure, et fit main basse sur la porte-monnaie de la victime, puis il se sauva en retirant la chaîne de sûreté de la porte d'entrée qu'il referma derrière lui.

Il résulte de l'enquête, que la fille Regnault est rentrée avec un individu inconnu qui a dû attendre, pour fuir, l'ouverture de la porte cochère, vers six heures du matin.

Comme Marchandon, l'assassin de la rue de Séze, le misérable a dû s'habiller après avoir commis son crime, et il s'est lavé les mains dans la cuvette, sur la table de toilette.

Un ancien marchand de chevaux qui avait dîné avec la victime a déclaré l'avoir quittée vers dix heures et demie.

Une heure après son départ, un autre individu se serait présenté en demandant si M^{me} de Montille était chez elle.

On lui répondit affirmativement. C'est cet individu qui, sans doute, doit être l'auteur de ce triple assassinat.

D'après les dernières nouvelles, l'assassin est connu, et son arrestation ne serait plus qu'une question d'heures.

Le coffre fort, que n'a pu ouvrir l'assassin malgré ses tentatives, contenait pour environ 400,000 francs de bijoux et de valeurs au porteur.

L'assassin a d'abord frappé Marie Regnault au bras droit au moment où elle poussait le bouton de la sonnerie électrique pour appeler sa femme de chambre.

Annette Gremeret a été frappée sur le seuil de sa chambre, au moment où elle accourait au secours de sa maîtresse.

La petite fille, qui couchait avec sa mère, réveillée par ses cris, allait se lever, lorsqu'elle a été assassinée. Le cou a été tranché sous la nuque.

Le docteur Blouardel a constaté que les blessures des trois victimes ont été faites à l'aide d'un couteau long et effilé.

Le crime, selon le médecin légiste, a dû être commis vers cinq heures du matin.

Une locataire du deuxième étage a cru entendre, vers cette heure, un cri poussé par la petite fille.

Le signalement de l'assassin a été télégraphié dans toutes les directions.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 mars.

La réaction s'accroît sur nos rentes. Les bruits fâcheux mis en circulation depuis deux jours ont paralysé les efforts des acheteurs: 3 0/0, 80.55; 4 1/2 0/0, 109.25.

Le Crédit Foncier oscille de 1,380 à 1,378. Dans sa séance du 16 mars, le conseil d'administration de cet établissement a autorisé pour 4,465,072 fr. de nouveaux prêts dont 3,262,700 fr. en prêts fonciers et 1,172,372 fr. en prêts communaux. Le groupe des obligations 1879, 1880 et 1885 méritent surtout de fixer l'attention. On les verra atteindre des cours plus élevés.

L'action de la Société Générale se tient très ferme à 468.75.

L'émission de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre s'applique à une industrie de première nécessité, aussi les adhésions parviennent-elles très nombreuses au siège social, 108, rue Richelieu, à Paris. Nous indiquerons prochainement les grands établissements de crédit qui recevront les souscriptions.

Mines d'or et d'argent de « Saphire »

Depuis 1859, les mines ont produit plus de 300 millions de francs. Produisant au minimum 40 tonnes par jour, elles donneront au moins 750,000 francs de bénéfice net annuel. Soit au minimum plus de 20 0/0 du capital versé.

La Banque d'Escompte est à 477.50, en progrès continu.

Les Polices Spéciales A B de l'Assurance financière sont l'objet de demandes nombreuses.

On cote l'action de Panama à 388. Les obligations sont à leurs meilleurs cours.

Grande fermeté sur les actions et obligations de nos chemins de fer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Nous appelons l'attention des souscripteurs de la Musique municipale sur le programme du concert qui leur sera offert *Mercredi* prochain, à l'Hôtel-de-Ville.

Cette soirée musicale sera donnée avec le

concours de M^{lle} Louise Guilbert, l'excellente et sympathique première d'orgue de la troupe de M. Neveu, MM. Weber et Meiners, deux des meilleurs solistes de l'Association artistique d'Angers, et de plusieurs amateurs de notre ville.

Ajoutons qu'une quête sera faite au profit des pauvres. Si M^{lle} Guilbert, accompagnée d'un membre de la Musique municipale, voulait bien s'en charger, comme elle a fait à la représentation de charité donnée au Grand-Théâtre d'Angers, tous les portemonnaie s'ouvriraient sans nul doute devant ses charmants sourires.

La température continue à être très rigoureuse. Le thermomètre est encore à 6 degrés au-dessous de zéro. La neige semble toujours nous menacer.

Les fermiers se plaignent justement de la rigueur de la saison: ils demandent de la pluie et un temps plus doux. Les herbages et les verts de printemps sont en retard, ce qui engendre des appréhensions pour la nourriture du bétail.

Mercredi, la neige a tombé abondamment dans les départements de l'Isère, de l'Ardeche, de la Haute-Loire, de l'Ain, de la Drôme, etc., et en Italie, en Autriche et en Suisse.

On lit dans le *Journal des Campagnes*:

« La température de cette semaine n'a pas été favorable à la végétation; aux nuits froides et aux gelées qui durent depuis si longtemps sont venus s'ajouter un vent violent et, dans plusieurs départements du midi, des tempêtes de neige. Ce refroidissement notable de la température est loin de favoriser la venue de la végétation printanière. »

Le bureau météorologique du *New-York Herald* annonce qu'une tempête atteindra probablement les côtes de France entre le 18 et le 20 courant.

UN PRÉCOCE VOLEUR

Hier, le jeune Cléret, âgé de 14 ans, apprenti chez M. Petit-Salmon, négociant à Saumur, s'est flatté d'avoir trouvé une montre. Engagé aussitôt à en faire le dépôt au bureau de police, il s'exécuta. Mais la police avait été informée par M. Vagnier, négociant, que des enfants avaient acheté des montres chez lui, et l'argent lui paraissait de source suspecte.

La montre prétendue trouvée a été reconvenue aussitôt par le vendeur de la veille. L'argent qui l'avait payée était bien volé. Cléret, pressé de questions par M. le Commissaire de police, a fini par avouer qu'il y a un mois environ, profitant qu'il était seul et que la clef du coffre-fort était restée à sa portée, il l'avait prestement ouvert et avait enlevé un billet de 4,000 fr.

M. Petit-Salmon s'était bien aperçu de cette disparition, mais il n'avait pas jugé à propos de l'ébruiter, surveillant de très près cet enfant qui s'émancipait et lui était signalé comme très friand de pâtisseries. Le petit voleur a pu changer ce billet chez un négociant de la ville qui a été assez impru-

dent de lui faire de la monnaie pour solder un objet de minime valeur. Avec des billets de 400 fr., Cléret était plus à son aise: il envoyait des camarades faire des échanges, et les payait largement.

On espère retrouver plusieurs centaines de francs.

Viv. — Un triste accident est arrivé mercredi dernier dans cette commune.

Deux journaliers étaient occupés à laver des bouteilles dans la basse-cour du château des Coutores. Pendant leur absence, un jeune enfant de 49 mois, fils du garde particulier du château, s'est approché des baquets pleins d'eau où travaillaient ces deux hommes et en s'amusant est tombé dans l'un d'eux.

En revenant à leur travail, quel ne fut pas leur étonnement de voir la tête de l'enfant au fond du baquet et les jambes hors de l'eau!

Malgré les soins pressés qu'on prodigua au pauvre petit, tant au château que chez ses parents, il ne put être rappelé à la vie.

UN INCENDIE DANS LES BOIS

Un grand incendie vient d'éclater dans des bois situés sur les communes d'Ambillou et de Martigné-Briand.

Jedi matin, M. Jean Poiron, journaliste, demeurant à Martigné, se rendait dans les bois, vers 6 heures du matin, pour faire des fagots. Le froid intense de la saison l'engagea à allumer du feu pour se chauffer. Le malheureux ne réfléchit pas que le moindre coup de vent pouvait donner naissance à un incendie.

C'est ce qui arriva. La flamme prit progressivement dans des bruyères et dans les jeunes pousses des bois sans pouvoir être arrêtée.

Les quelques rares travailleurs qui se trouvaient à cette heure matinale dans les environs firent tous leurs efforts pour arrêter les progrès de l'incendie, mais tout fut inutile: il n'y eut que les chemins qui limitèrent les dégâts et ce ne fut que vers deux heures de l'après-midi que tout fut terminé.

On estime à 75 hectares la superficie ravagée par le feu, et les pertes à 30,000 fr. environ, couvertes par plusieurs assurances.

Ces bois appartiennent à MM. Goizet, d'Ambillou, et Voisin, des Rosiers.

LES ROSIERS. — La fanfare des Rosiers, réorganisée par M. Sinault, a donné, dimanche 13 mars, son premier concert. Les cinq morceaux inscrits au programme ont été exécutés avec un brio remarquable. La fantaisie des *Dragons de Villars*, notamment, a été supérieurement rendue. Le solo de trombone, par M. Silet, et les solos de piston, par MM. Breton et Fenou, ont été brillamment exécutés. L'*Enclume*, polka de genre, a obtenu un grand succès.

LA MI-CARÈME A ANGERS

Nous avons publié le programme de la fête carnavalesque qui aura lieu demain

s'était rapidement porté vers une jeune fille qui, les yeux baissés sur un livre le feuilletait en plaçant, à certaines pages, les rubans d'un signet. Il venait de la reconnaître: c'était l'apparition qui l'avait ébloui sur le chemin.

Herbert admirait cette apparence un peu haute d'un être d'exception, et il lisait dans l'expression du visage une silencieuse énergie, une résignation à toute épreuve; quelque chose même de sauvage et de farouche comme si la jeune fille redoutait le contact d'autrui, comme si elle s'était déjà blessée à la dureté, à l'indifférence.

Le baron doucement s'assoupissait dans une bergère Louis XV. Charlotte s'éventait nonchalamment avec la *Gazette de la Croix*; c'était sa seule manière de la lire. Et, sur un signe de Norra, qui venait d'interroger son hôte, et de s'assurer que ce mode de distraction lui agréait, la jeune fille ouvrit le livre marqué de signets, et d'un ton par, s'animant par degrés, elle se mit à lire des fragments de Schiller. Herbert écoutait immobile. Rien n'attire comme une voix harmonieuse; elle trouble le cœur, le charme, le ravit. Le poème achevé, le livre fut refermé et les doigts agiles se posèrent sur le clavier du piano. Selon le désir de M^{lle} de Bergenthall, ils exécutèrent, avec un sentiment profond, quelques valses de Chopin et la sérénade de Beethoven.

Évidemment cette jeune fille était la lectrice, la

demoiselle de compagnie. Après un repas solitaire, elle était descendue au salon pour distraire les châtelaines. Celles-ci lui parlaient avec une politesse froide la tenant à distance.

Au bout d'un instant, M^{lle} Norra de Bergenthall glissa dans l'oreille du lieutenant:

— Excellente acquisition, ma lectrice est une perle: réservée, discrète, et avec cela une voix d'ange, un timbre de cristal. Tous les soirs elle me lit jusqu'à une heure très avancée. J'ai malheureusement d'affreuses insomnies; je ne puis m'endormir que bercée par la lecture de nos chroniques ou de nos légendes. M^{lle} Méraux leur donne un charme infini.

Elle s'interrompit.

— Encore du Beethoven, mademoiselle Madeleine, rejouez-nous la sérénade; j'en raffole.

Madeline se remit docilement au piano, et la noble dame de Thuringe, le visage placide, continua ses confidences, ne paraissant pas en soupçonner le danger. Elle eût été fort surprise qu'on pût mettre en ligne la fière lectrice et l'insignifiante héritière. La chose lui semblait impossible. Est-ce qu'on accorde la moindre attention à la fille d'un humble professeur mort dans la misère, et qui portait le vulgaire nom de Louis Méraux?

Et pourtant, minuit sonnait au beffroi, que le comte de Jörn-Brabourg, seul dans sa chambre depuis près d'une heure, rêvait encore devant

l'âtre. Et dans la flamme, dans les gerbes d'étincelles, il revoyait cette physionomie pensive, il entendait cette voix pure. Il se figurait Madeleine, maintenant assise au chevet de Norra et lisant, lisant malgré le sommeil, malgré la fatigue, lisant les chroniques de la vieille Thuringe et ses poèmes chevaleresques. Et jusqu'à l'aube peut-être elle lirait ainsi; M^{lle} de Bergenthall n'avait-elle pas de cruelles insomnies?

Elle lirait et le sommeil lui brûlerait les yeux, et sa voix se briserait de fatigue; elle lirait, car son père était mort dans la misère... Elle n'était point une héritière, M^{lle} Méraux, et elle devait gagner le pain au levain amer qui se mange chez l'étranger. Alors, tout bas, et très attendri, le lieutenant de Jörn-Brabourg murmura:

— Pauvre fille!

Puis, soudain, il fit un effort afin de reprendre possession de lui-même. S'il avait du cœur, il avait aussi de la tête. Il était trop pratique et trop raisonnable pour s'engager dans une sotte idylle... et la raison se nommait Charlotte.

Herbert avança dédaigneusement la lèvres. Elle ne lui avait produit aucun effet, l'héritière. Il la trouvait d'une fadeur!... douce, sucrée, une vraie carafe d'orgeat. Le visage était régulier, mais sans expression, une figure de poupée en cire; mais la poupée était de haute noblesse, elle avait des millions, et, chassant définitivement ses velléités d'idylle, le

jeune comte s'étendit sous son vaste baldaquin en estimant à combien d'hectares pouvaient s'évaluer les forêts profondes, les prairies à l'herbe veloutée et les collines couvertes de pampres, qui encerclaient le château de Bergenthall.

Le lendemain, Herbert fit une promenade à cheval. Il galopait, il animait sa monture, par de fréquents coups de cravache, et il entra de brillante humeur, trouvant que Bergenthall était vraiment un domaine incomparable. Il offrit à l'héritière un bouquet de violettes, cueillies dans la serre, et Charlotte rougit de plaisir en penchant son visage sur les fleurs odorantes.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur.

SAMEDI 19 février 1887,
SEULE ET UNIQUE REPRÉSENTATION

LE SPIRITISME

Donnée par

Le Docteur FESTA

Célèbre magnétiseur, accompagné de
Miss CLARA ROBINSON.

Voir, pour le détail du programme, les affiches et prospectus.

PRIX DES PLACES ORDINAIRES.

dimanche à Angers. Les principaux groupes qui parcoureront les rues, inscrits jusqu'à hier, étaient au nombre d'environ soixante.

Précédemment, nous avons donné la liste des prix décernés aux groupes les plus réussis. Cent autres prix, offerts par des négociants d'Angers, sont ajoutés à ceux déjà désignés.

ANGERS.

Le Dispensaire des sociétés de secours mutuels d'Angers donnera, le 4 avril prochain, au Grand-Théâtre, son concert annuel. La commission d'organisation de cette fête n'a rien négligé pour lui donner tout l'éclat possible et a su composer un programme des plus attrayants. Nous y voyons en effet figurer les noms de M^{lles} Perrouze, premier prix du Conservatoire, et Guilbert, première basse; Guillemot, baryton; Bailly, premier ténor; Gorin, flûtiste; Weber, violoncelliste; Moreau, comique, et Meiners, pianiste. La Société Sainte-Cécile et la musique du 135^e de ligne ont aussi promis leur concours.

TOURS.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Si l'hiver actuel n'a pas été d'une rigueur extraordinaire, il faut convenir qu'il s'est rattrapé en se prolongeant jusqu'aux dernières limites. C'est ainsi qu'après avoir échappé, ces jours derniers, à la neige qui faisait des siennes tout autour de nous, nous voilà, depuis hier matin, aux prises avec cet hôte incommode, succédant à quatre jours d'un froid assez bien conditionné.

« Nous aimons à croire que la visite de la neige ne se changera pas en séjour et que c'en sera fini, pour tout de bon, avec la saison rigoureuse. Il n'en est que temps, d'ailleurs, et pour les biens de la terre et pour les habitants.

« Et puis, le printemps devant commencer dimanche 20 mars, il nous semblerait convenable que le bonhomme Hiver préparât à son successeur une place un peu moins froide et plus digne de lui. »

POITIERS.

Demain dimanche 20 mars, grande cavalcade au profit des pauvres, organisée par un groupe de jeunes gens avec le concours des commerçants de Poitiers.

Le cortège partira à midi précis du quartier Montierneuf.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs le troisième Concert d'hiver, dans les salons de la Mairie, Mercredi 23 mars, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Fantaisie mystique, par la Musique municipale.
2. Caprice hongrois de Dunkler, par M. Weber, violoncelle solo de l'Association artistique d'Angers.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE RÉCIT DE BAPTISTE

III

OU BAPTISTE ÉPOUSE JEANNETTE. — JOURS HEUREUX.

J'avais atteint l'âge de majorité. Les comptes de famille réglés, la situation de mon patrimoine restait nettement établie. Le prix de vente de quelques terres, je l'avais employé en partie à relever Champbarraud de ses ruines; l'autre part me constituait un fonds de réserve destiné à faire face aux éventualités de l'avenir. Changement radical dans mes occupations. D'étudiant que j'avais été, je devenais horticulteur : je cultivais en grand le jardin et faisais, à l'occasion, du voiturage avec l'unique cheval qui me restait. Au travail de vigne, j'avais dû renoncer, et pour cause; et, naturellement, le personnel de la maison en avait été réduit d'autant. Soit effet des sympathies acquises à ma famille, et dont je bénéficiais, soit pour une autre cause, toujours est-il qu'au marché on achetait de préférence mes produits. D'autre part, je ne chômais guère en tant que voiturier. C'était toujours transports à faire ici ou là : d'où bénéfices réels.

3. Couplets de l'opéra *le Chevalier Jean*, par M^{lle} Guilbert, du Grand-Théâtre d'Angers.

4. *Les Paysans*, chœur à quatre voix, par des Amateurs.

5. Cavatine de Rossini, solo de bugle, par M. Bouvet.

6. Serenata pour chant, violoncelle et piano, par M^{lles} Guilbert, MM. Weber et Meiners.

7. Une romance, par un amateur.

8. $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ Andante de Servais;} \\ b \text{ Adagio et tarentelle de Goltermann,} \\ \text{par M. Weber.} \end{array} \right.$

9. Air des Bijoux de *Faust*, chanté par M^{lle} Guilbert.

10. *Les Moissonneurs de la Brie*, chœur à quatre voix, par des Amateurs.

11. *Les Sauterelles*, polka pour piston, par M. Lefort.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

L'ammoniaque de cuivre et les parasites de la vigne

M. Bellot des Minières vient de faire paraître un mémoire de la plus haute importance et qui doit être lu de tous les viticulteurs.

Dès le début, M. Bellot des Minières prend à partie le remède officiel, la bouillie bordelaise. Il démontre que non-seulement la bouillie bordelaise ne préserve pas du mildew, mais encore que, par l'oxyde de cuivre qu'elle renferme, elle tuera la vigne à bref délai.

La bouillie bordelaise, dit M. Bellot des Minières, n'agit pas comme vénéneux, mais simplement comme cuirasse, et le mal apparaît de nouveau dès que cette cuirasse n'a pas assez de résistance; du coaltar, de la boue, du papier mis sur des feuilles donnent exactement le même résultat.

Pour que la bouillie bordelaise fit de l'effet, il faudrait que la feuille en fût toujours comme étamée, afin d'empêcher le parasite de profiter d'un passage libre pour se faufiler et s'implanter dans le parenchyme.

On arrive, par le badigeonnage des ceps au lait de chaux et la bouillie bordelaise, à boucher les stomates et à obstruer par conséquent les chambres aérières qui mettent le phytoblaste en communication avec l'air, pour lui permettre de respirer et de fabriquer ses produits.

La bouillie bordelaise, c'est en outre un écran posé devant la lumière du soleil, qui met le phytoblaste dans l'impossibilité de réduire de l'acide carbonique.

En résumé, par tous ces travaux de peinture, tous les phénomènes d'absorption, de respiration, de nutrition, de transpiration, d'assimilation, etc., subissent des perturbations dangereuses et qui à la longue sont mortelles pour la vigne.

M. Bellot des Minières démontre ensuite que le cuivre entrera forcément dans l'arbutus par les surfaces cicatricielles des ra-

ches, et qu'il tuera la vigne et empoisonnera le vin.

Le moût des vignes ayant eu le mildew et traitées à la bouillie bordelaise, n'a presque pas fourni d'acide carbonique; la fermentation, très vive pendant les premières quarante-huit heures, a été ensuite calme, puis éteinte dès le quatrième jour, ce qui prouve d'une part que le mildew n'a pas cessé d'exister, et de l'autre, que les sels de chaux et de cuivre attaquent les ferments.

Dans la deuxième partie de son mémoire, M. Bellot des Minières nous présente l'ammoniaque de cuivre.

Il y a deux ammoniaques de cuivre : l'ammoniaque par le sulfate de cuivre, l'ammoniaque par la tournure de cuivre.

L'ammoniaque de cuivre par le sulfate de cuivre (eau céleste), c'est du sulfate d'ammoniaque, plus une dissolution d'oxyde de cuivre dans l'ammoniaque.

L'ammoniaque par tournure, une dissolution d'oxyde de cuivre dans l'ammoniaque, plus une petite quantité d'azotite d'ammoniaque.

Ces deux espèces d'ammoniaque, à dose égale de cuivre, dissolvent dans le même temps un même poids de cellulose; mais si l'on emploie l'ammoniaque par sulfate de cuivre (ou eau céleste) sur une plante en pleine végétation à une température, « à l'ombre », d'environ 22 degrés, la sulfate neutre d'ammoniaque devient acide et l'acide sulfurique devenu libre désorganise net l'arbuste.

Il faut donc rejeter l'eau céleste pour n'employer que l'ammoniaque par tournure qui, sans danger pour la plante, détruit la cellulose vivante, soit l'enveloppe ou phytociste des spores, en tue le mycelium et produit au profit de la plante (par son azote) une action de nutrition énergique.

On obtient l'ammoniaque en versant de l'ammoniaque pesant 22° sur de la tournure. Le litre d'ammoniaque revient à environ 80 centimes. Il faut 4 kilos d'ammoniaque pour 400 litres d'eau. En employant la tournure on ne jette dans la vigne que 24 grammes de cuivre là où la bouillie en répand 2 kilos 700.

M. Bellot des Minières croit que par l'ammoniaque on peut traiter non-seulement le mildew, mais encore le black-rot, l'oïdium, l'antracnose.

Il conseille un badigeonnage d'hiver avec 80 à 100 grammes d'ammoniaque par litre d'eau, puis des aspersion en avril et en juillet; on peut opérer même pendant la fleur.

Tout est à lire dans cette intéressante brochure et nous ne saurions trop engager les viticulteurs à se la procurer, et à suivre les conseils de M. Bellot des Minières. (Chez Feret et fils, éditeurs, 15, cours de l'Intendance, Bordeaux.)

S'il nous était permis de donner un conseil à l'auteur, nous l'engagerions, pour mettre davantage son mémoire à la portée de tous, à donner dans les nouvelles éditions quelques explications ou définitions des mots scientifiques qu'il emploie fréquemment.

Tours, le 22 février 1887.

ROGER DE COUGNY.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les *Petits Pois* et les *Haricots verts* conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/3 litre pour 3 personnes.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 19 mars,

Avec le concours de M^{lle} PAULINE VAILLANT
Les DRAGONS de VILLARS, opéra-comique, musique de Maillart.

Les Deux Pêcheurs et la Belle-Mère, opérette-bouffée en 1 acte, paroles de M. Verrier, musique de M. Laffage.

Dimanche 20 mars,

FAUST, opéra en 4 actes, musique de Gounod.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 20 mars,

L'HOMME au MASQUE de FER, drame en 5 actes.

Les NOCES de LORQUET, comédie en 3 actes.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MARDI 22 mars 1887,

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de M. Prosper Mérimée, par MM. Meilbao et L. Halévy, musique de GEORGES BIZET.

Distribution :

Don José.....	MM. Bailly.
Escamillo.....	Nury.
Zuniga, lieutenant.....	Norval.
Le Dancaire.....	Vadius.
Micaëla.....	M ^{lles} Pauline Vaillant
Carmen.....	Guilbert.
Mercédès.....	Féal.
Frasquita.....	Currier.
Le Remendado.....	MM. Siervenon.
Moralès, brigadier.....	Piquet.
Lilas Pastia.....	Constant.
Un guide.....	Penard.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

BOURSE DE PARIS

DU 18 MARS 1887.

Rente 3 0/0.....	80 55
Rente 3 0/0 amortissable.....	84 55
Rente 4 1/2.....	103 95
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	109 25
Obligations du Trésor.....	509

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Chaque fois que j'allais chez les Roydor — et j'y allais souvent, — c'était un bouquet de mes plus belles fleurs offert à M^{lle} Jeannette. Et comme elle me savait gré de cette attention; si simple d'ailleurs, si naturelle! Assez souvent elle venait elle-même, accompagnée tantôt de son père, tantôt de sa tante, à Champbarraud, où, disait-elle, elle se plaisait beaucoup. Ce dont elle ne se doutait pas, peut-être, c'est que chacune de ses visites m'emplissait le cœur de joie, dorait ma solitude d'une sorte de rayonnement. Elle partie, c'était le vide, l'isolement complet.

Comme vous devez le penser, M^{lle} Roydor était recherchée en mariage. Plusieurs jeunes gens, d'une position bien supérieure à la mienne, avaient demandé sa main sans pouvoir l'obtenir. Ils avaient été conduits sous un prétexte ou sous un autre. Mais d'autres soupirants étant survenus, on disait : « C'est cette fois que M^{lle} Jeannette va faire son choix. » Assurément, je l'aimais, et de toute mon âme; mais quant à demander sa main, l'idée ne m'en serait jamais venue, non, jamais de la vie! Trop de distance nous séparait. Non seulement elle possédait les plus précieux dons du cœur et de l'esprit, mais encore elle était relativement riche. Qu'était, en effet, mon avoir comparé à celui des Roydor? Peu de chose. Qu'étais-je moi-même? Un voiturier, un travailleur de terre, un ouvrier enfa.

Cette idée me vint pourtant. Un jour, à Champbarraud, je complimentais M^{lle} Jeannette sur les hommages dont elle était l'objet de la part de prétendants à sa main :

— Sans doute, vous finirez par vous décider en faveur de l'un ou l'autre. Heureux, bien heureux, ajoutai-je avec un soupir, sera celui que vous choisirez!

Elle arrêta sur moi un tendre regard. Puis, d'une voix un peu émue, elle prononça ces paroles qui m'allèrent au cœur :

— Pourquoi vous-même ne vous mettriez-vous pas sur les rangs; pourquoi ne feriez-vous pas votre demande?

— Qui, moi! m'écriai-je, moi?

— Certainement; mon père, ma tante vous estiment.

— Et vous! fis-je, anxieux, vous?

— Moi, j'ai appris à vous connaître, à vous apprécier; je...

Elle n'acheva pas, car déjà je m'étais emparé de la main qu'elle me tendait et la couvrais de baisers. Elle m'aimait. Ne venait-elle pas de me l'avouer? Pouvait-elle se méprendre sur la nature des sentiments qu'elle-même m'inspirait?

Que vous dirai-je? Ma demande fut agréée. Au milieu de mes malheurs, la Providence me réservait ce bonheur inespéré de devenir l'époux de Jeannette, — un trésor, avait dit mon père à ses

derniers moments, et dont les paroles restaient gravées en ma mémoire. Nos noces se firent à Champbarraud, sans éclat, sans aucune de ces manifestations bruyantes qui, d'ordinaire, accompagnent les mariages en Franche-Comté.

Les parents Roydor, quelques amis des deux parts seuls y assistaient.

L'amour vrai s'accommode peu de l'apparat, des pompes nuptiales; le monde, que nous importait? La vie à deux c'était notre univers. Union de deux êtres faits pour s'aimer et s'estimer; tendresses mutuelles, affection sans bornes, attentions et prévenances réciproques : c'était une situation dont nous savourions le charme en sa plénitude. Notre voyage de noces fut une excursion à travers le Jura et pays voisins. Sites pittoresques, curiosités naturelles, grottes, lacs et cascades, rien ou à peu près rien ne fut oublié. Après avoir visité ces villes ou bourgades d'un aspect de propreté tout flamand : Bletterans, Lons, Voiteur, Poligny, Champagnole, Salins, ce fut le tour des localités industrielles de Morez, Saint-Claude, Nantua, Oyonnax. Puis nous gagnâmes Pontarlier, Morteau, d'où nous nous rendîmes au Saut du Doubs, pour ensuite revenir, par Besançon et Dôle, à notre point de départ, c'est-à-dire à Champbarraud.

(A suivre.)

ADOLPHE CHEVASSUS.

FAILLITE DUGRIP, MAXIMILIEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Dugrip, marchand tailleur à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le vendredi 25 mars 1887, à 10 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(192) Le Greffier, GAUTIER.

M^{me} FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine, prévient le public qu'elle ne payera pas les dettes contractées par son fils mineur, EMILE FILLOCHEAU.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite de décès.

Le JEUDI 24 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, ancienne maison PICHÉRIE et VOISIN,

Il sera vendu :

Bois de lit, armoire, commodes, secrétaire, bibliothèque à glaces, lits en fer, table ronde, tables de nuit et de toilette, buffet, fauteuil, chaises, machine à coudre, glaces, pendule, tableaux, rideaux, coffrets ;

Matelas, couette, traversins, oreillers, édredon, couvertures, linges, argenterie, couverts en ruolz, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

Belle Vente Mobilière

POUR CAUSE DE DÉPART,

Le DIMANCHE 27 MARS 1887, et jours suivants, s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, au château de la Rivière, situé sur la levée de la Loire, entre Gaure et Chouzé.

On vendra notamment :

Meubles de toutes sortes, tableaux anciens et modernes, gravures, porcelaines anciennes, vaisselle, cristaux, cheval et voitures, etc.

On pourra visiter tous les jours avant la vente. (172)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

Vente Mobilière

Au Pont-Pouchard (Bagneux),

Au domicile de M^{me} veuve ROUSSELET, décédée,

Le dimanche 20 mars 1887, à midi,

Par le ministère dudit M^e PINAULT.

On vendra :

Un salon, salle à manger, pendules, tableaux, glaces, piano, lits, linges, fauteuils, meubles divers, vaisselle, batterie de cuisine ;

400 volumes (Molière, La Fontaine, Boileau, M^{me} de Staël, M^{me} de Sévigné, etc.) ;

Voiture à 4 roues, harnais, selle de dame, etc., etc.

On paiera comptant, plus 10 0/0 en sus pour frais. (156)

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds, 65 fr. le mille.

Les 4 pieds et demi, 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNIERRE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

AU PALAIS DES MARCHANDS

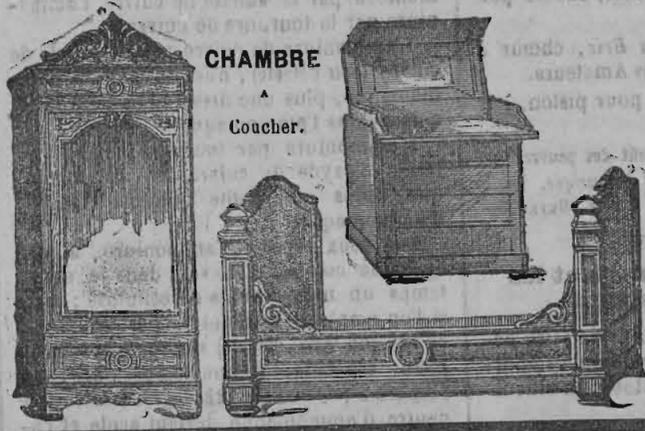
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures

Literie — Sièges — Tentures

Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Etude de M^e GUYARD, notaire à Doué, successeur de M^e Paul TAUREAU.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 3 avril 1887, à une heure,

A Doué, en l'une des salles de la Mairie,

UNE MAISON

Appartenant à l'HOSPICE DE DOUÉ, autrefois occupée par M. PANNARD, marchand de vaisselle, située à Doué, rue du Gravier, et comprenant : au rez-de-chaussée une boutique, une arrière-boutique et une petite cour ; au premier étage une chambre, grenier au-dessus ; elle joint au nord et au couchant la Fabrique de l'église, au midi la rue, au levant M. Grimault.

Mise à prix : 2,000 francs.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M^e GUYARD, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

à l'amiable,

1° UNE MAISON, située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 17, comprend deux corps de bâtiments ;

2° UNE AUTRE MAISON, située aussi à Saumur, Montée-du-Fort, occupée en partie par le sieur Panier ;

3° UN MORCEAU DE TERRE, clos de murs, et planté en vignes et fruitiers, situé au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, contenant 22 ares ;

4° ET UN AUTRE MORCEAU DE TERRE, également en vignes et fruitiers, situé aussi au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, d'une contenance de 29 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. CARON, rue de la Petite-Douve, 17, soit à M^e DEGREZ, notaire. (175)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUBAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

DÉCHETS A VENDRE

Pour volailles.

S'adresser à M. HÉRON.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

UNE PETITE CAMPAGNE

Située aux Rives, sur le bord de l'Authion,

Comprenant maison de maître avec jardin.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer UN CHALET

Situé à la Croix-Cassée, près le Chaudeau, commune de Villebriant,

Avec 22 ares de jardin bien plantés.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (113)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (50)

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUENON, rue Saint-Nicolas. (160)

A LOUER

Maison et Jardin

Situés rue de l'Abattoir, n° 12.

Douze pièces, compris cuisines et caves, greniers et mansardes.

S'adresser à M. PEIGNY, peintre, rue Nationale, 15.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine,

L'AUBERGE

De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve Antoine Porrou. (69)

Cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic de faillite, rue des Basses-Perrières, 10, à Saumur.

A CÉDER

Un Fonds de Coiffeur

Situé dans le centre de la ville, et à proximité des hôtels.

Chiffre d'affaires : 7,000 fr.

Bail à courir : 11 ans.

Loyer : 700 fr.

Mise à prix avec matériel et marchandises : 6,000 fr.

S'adresser à M. DOUSSAIN, ou à M. PICHARD, coiffeur, rue Nationale, à Saumur, chargés de la vente.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Advertisement for Léon A. Fresco, a dentist. Text includes 'SANS PALAIS NI CROCHETS', 'Léon A. Fresco', 'Chirurgien-Dentiste', '68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR', and 'Extraction, Aurification-Prix modéré.'

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée A. rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Rue Saint-Jean, n° 51 et 53

MODES

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes. Conditions avantageuses.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

AVIS

M^{me} veuve MOGUIET, 6, rue du Petit-Versailles, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient de céder son atelier de charpente à M. BARGE, son neveu.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds, EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LES NUITS DU PÈRE LA CHAISE

Par LÉON GOZLAN.

Le Trésor des Bacquancourt

Par FRANÇOIS OSWALD.

La BOURSE ou la VIE

Par CAMILLE BIAS.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

La préparation : romans de Charles MÉROUVE, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Saumur, Imp. P. GODET.